



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RN 85 et 91

Question orale n° 104

Texte de la question

M. Gilbert Biessy attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur la situation subie par les populations et les entreprises riveraines des R.N. 85 et 91 et entre Le Pont-de-Claix et Le Bourg-d'Oisans, suite à la non-réalisation du « plan Oisans » prévu au Xe contrat de plan. La médiocre desserte des grandes stations de sports d'hiver de l'Oisans - 50 p. 100 du chiffre d'affaires touristique isérois - les pénalise considérablement par rapport à leurs voisines savoyardes que les installations olympiques ont beaucoup aidées. Il lui demande par conséquent d'envisager prioritairement la programmation de la déviation de Jarrie Champ-sur-Drac au XIe contrat de Plan et l'inscription de 300 millions de francs sur ce plan, pour la réaliser, ainsi que le carrefour giratoire du Vizille et les opérations connexes.

Données clés

Auteur : [M. Biessy Gilbert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 104

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 1993, page 1195

Réponse publiée le : 11 juin 1993, page 1319

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 juin 1993